

Une évolution de la composition du Conseil d'administration sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 mai 2022

Croissy-Beaubourg, le 30 mars 2022, 07h30 CEST – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* des maladies auto-immunes et le Théranostic, annonce aujourd'hui qu'une évolution de la composition de son Conseil d'administration sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 mai 2022.

Afin de permettre aux actionnaires de déterminer la future composition du Conseil d'Administration, quatre membres du Conseil, à savoir Messieurs Pierre MORGON, Vincent FERT, Gejia OUYANG, et Madame Sylvie BRATEL ont présenté leur démission à la Société avec prise d'effet à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 mai 2022 et ont simultanément proposé de soumettre au vote des actionnaires leur nomination en qualité d'administrateur pour un nouveau mandat. Le mandat d'administrateur de Monsieur Bertrand de CASTELNAU arrive à expiration à l'issue de cette Assemblée et son renouvellement sera donc soumis au vote lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 mai 2022.

Par ailleurs, consécutivement à l'entrée de Biosynex au capital de la Société, détenant à date et la connaissance de Theradiag 25,07% de son capital, il sera également soumis au vote de l'Assemblée Générale du 5 mai 2022, les nominations en qualité d'administrateurs de Larry ABENSUR (Président Directeur général de Biosynex), Thomas LAMY (Directeur général délégué de Biosynex) et Thierry PAPER (Directeur général délégué de Biosynex).

La durée des mandats de ceux des administrateurs qui seront nommés par l'Assemblée Générale sera de trois ans.

Calendrier financier :

- **Assemblée générale annuelle**, le jeudi 5 mai 2022
- **Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2022**, le lundi 18 juillet 2022
- **Résultats du 1^{er} semestre 2022**, le lundi 19 septembre 2022



A propos de Theradiag

Theradiag est la société leader dans le monitoring des biothérapies dans le monde. Forte de son expérience sur le marché du diagnostic, la société développe, produit et commercialise des tests de diagnostic in vitro innovants (IVD) depuis plus de 30 ans.

Theradiag est à l'origine de tests de 'Théranostic' (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques et permettent leur bonne mise en œuvre. Au-delà du simple diagnostic, le Théranostic a pour vocation de donner aux cliniciens les moyens de mettre en place une « médecine personnalisée » pour chaque patient. Il favorise un usage optimisé et performant du médicament grâce à l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. A cet effet, Theradiag commercialise la gamme TRACKER® (marquée CE) une solution complète et à forte valeur médicale.

Présent dans plus de 70 pays, la société est basée à Marne-la-Vallée en France et compte plus de 60 collaborateurs. En 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,1 M€. Theradiag est cotée en Bourse sur Euronext Growth Paris (Code ISIN FR0004197747) et est éligible au dispositif PEA-PME.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : <https://www.theradiag.com/>



Theradiag

Bertrand de Castelnaud
CEO/Managing Director
Tél. : 01 64 62 10 12
contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière et
Relations Investisseurs
Pierre Laurent
Quentin Massé
Tél. : 01 44 71 94 94
theradiag@newcap.eu

NewCap

Relations médias
Nicolas Mérigeau
Tél. : 01 44 71 94 98
nmerigeau@newcap.fr